

Le Président du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale

Α

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Entrechaux, le 27/11/2025

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du **Comité Syndical** est organisée dans la salle du conseil (mairie), à Entrechaux le :

Jeudi 04 décembre 2025 à 9h00

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 03 octobre 2025

Délibérations

- 3. Toilettage du tableau des emplois (création et suppressions)
- 4. Recrutement d'un stagiaire de master 2 en 2026
- 5. Actualisation du DUER

Questions diverses

- 6. Récapitulatif des décisions du Président depuis le dernier Comité Syndical
- 7. Récapitulatif des décisions du Bureau depuis le dernier Comité Syndical

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président, Jean-François PERILHOU



POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU COMITE SYNDICAL ET LES CONDITIONS DE QUORUM : MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE ET DE RELAYER CETTE INVITATION A VOTRE SUPPLEANT EN CAS D'ABSENCE